

# GUIDE PORTS PROPRES EN FRANCE

## ANNEXE N°6

### FICHE « GESTION DE L'EAU POTABLE »

Les économies d'eau constituent un élément important de bonne gestion d'un site portuaire : économie financière, économie d'une ressource qui devient de plus en plus rare dans certaines régions, notamment en période estivale.

#### • Les comptages

Un dispositif de compteurs sur l'ensemble du réseau de distribution d'eau permet d'avoir une gestion fine de la ressource, et permet de détecter rapidement toute anomalie, soit une consommation exceptionnelle, soit une fuite ou une rupture de réseau.

Un compteur de tête de réseau, très facilement lisible, permet un relevé journalier, et la tenue d'un tableau de contrôle. Des comptages intermédiaires, permettent d'analyser les postes à forte consommation.

Des tableaux permettent de suivre toutes les consommations et d'intervenir dès qu'une anomalie est signalée.

Pour remarque, il existe des logiciels permettant de détecter des fuites sur un réseau d'eau potable.

#### • Les réseaux

La complexité des réseaux portuaires vient de la coexistence de réseaux classiques, enterrés, de réseaux non protégés, sur les pontons, et des liaisons souples entre les deux.

Toutes ces liaisons sont des points d'usures, de faiblesse, et doivent être équipées de clefs de répartition, permettant d'isoler telle ou telle partie du réseau sans coupure générale.

Une autre source, fréquente, de faiblesse est l'existence de réseaux mixtes, servant à la distribution d'eau potable et à la desserte de points de lutte anti incendie.

Il est évidemment recommandé d'avoir deux réseaux séparés, un pour l'eau potable, un pour la lutte anti incendie.

Mais, sur de nombreux ports, les réseaux mixtes existent, et les variations de pression et de débit, fortes en cas de lutte ou d'exercice anti incendie, créent des « coups de bélier » qui dégradent toute l'installation.

Des appareils sont recommandés pour équiper les réseaux portuaires :

- o Compteur de tête
- o Compteurs de secteurs
- o Bouche à clefs par secteur, ou par ponton
- o Vannes de sécurité, qui analysent en temps réel la consommation d'eau, et coupent ou donnent l'alerte en cas d'anomalie, de fuite, etc.
- o Système de régulation du débit et de la pression en tête du réseau, permettant de supprimer les « coups de bélier », type « hydrostab »

- o Equipement de chaque prise de distribution d'eau d'une vanne automatique ou semi automatique
- o Obligation d'équipement des manches à eau d'un robinet d'arrêt (règlement de police portuaire)

- **La sensibilisation des usagers du port**

La sensibilisation auprès des usagers du port, et du personnel portuaire, est une approche à ne pas négliger. Divers supports pédagogiques existent, rapprochez-vous de vos unions régionales pour plus d'informations. Certains ports distribuent des pistolets à arrêt automatiques aux plaisanciers, d'autres facturent la consommation d'eau au réel lorsque les installations le permettent.